



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

ARRETES DU MAIRE

2018_031_PM

Objet : « *FitDays MGEN triathlon pour tous* » - 25 mai 2018

Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

Vu le code de la route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, ainsi que l'article R417-10,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Considérant la demande formulée par **Monsieur VIALAT Jean-Philippe**, Représentant de la société « *FitDays MGEN* » sise à TULLINS (38210), sollicitant l'autorisation d'organiser l'évènement « *Triathlon pour tous* » sur l'enceinte du nouveau gymnase situé avenue Charles de Gaulle à MALLEMORT, le :

Vendredi 25 mai 2018, de 9h00 à 19h00.

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des participants et le bon déroulement de cette manifestation.

ARRETE :

Article 1 : Monsieur VIALAT Jean-Philippe, Représentant de la société « *FitDays MGEN* », est autorisé à organiser un évènement « *Triathlon pour tous* » sur l'enceinte du nouveau gymnase et ses abords situés avenue Charles de Gaulle à MALLEMORT le vendredi 25 mai 2018 de 9h00 à 19h00.

Article 2 : A cette occasion, le stationnement de tout véhicule sera interdit et gênant sur l'ensemble du parking du nouveau gymnase, le vendredi 25 mai 2018 de 5h45 à 22h00. La signalisation sera mise en place et maintenue par le pétitionnaire.

Article 3 : Les véhicules contrevenants au présent arrêté seront considérés comme gênant au sens des dispositions de l'article R 417-10 du code de la route.

Article 4 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie
- Madame la Directrice Générale des Services
- Monsieur le Directeur des Services Techniques
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- Monsieur VIALAT Jean-Philippe, Représentant de la société « *FitDays* ».

Fait à Mallemort, le 29/03/2018

Hélène GENTE
Maire de MALLEMORT

